

20 jan 2017 -15:29

Appartient à Conseil des ministres du 20 janvier 2017

Régie des bâtiments : marché de fourniture d'énergie pour le domaine royal de Laeken

Sur proposition du ministre chargé de la Régie des bâtiments Jan Jambon, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le lancement d'une procédure de marché public pour la fourniture d'énergie thermique pour le chauffage des bâtiments du domaine royal de Laeken.

Dans le cadre de ses diverses missions et obligations, la Régie des bâtiments prend en charge une partie des factures d'énergie des domaines royaux de Laeken et de Bruxelles. Dans une approche de rationalisation des coûts et d'économie d'énergie, la Régie des bâtiments souhaite mettre en oeuvre des solutions permettant de diminuer les consommations énergétiques. Dans ce cadre, la Régie souhaite poursuivre le développement d'un projet de réseau de chaleur pour le domaine royal de Laeken, alimenté par l'incinérateur de déchets de Neder-Over-Heembeek.

Conjointement au marché de fourniture de chaleur , les différentes chaufferies du domaine royal de Laeken ont besoin d'une adaptation technique afin d'être capables d'utiliser la chaleur fournie.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Jan Jambon, Vice-Premier ministre et
ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, chargé de la Régie
des bâtiments
rue de la Loi 2
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.jambon.belgium.be>